



Saint-Quentin, le 11 février 2020

Monsieur le Directeur Académique,

Nous venons d'être alertés par des directeurs d'école qui viennent de recevoir la circulaire de poursuite de scolarité dans le 1^{er} degré. Le calendrier proposé dans cette dernière est trop contraint et matériellement impossible à respecter. En effet, comment les directeurs peuvent-ils réunir un conseil des maîtres avant les vacances d'hiver en étant prévenu le mardi 11 février à 10h20. Les enseignants et les directeurs d'école ont une vie personnelle et ne peuvent modifier leur organisation personnelle si rapidement.

C'est pourquoi, nous vous demandons de revoir le calendrier et de proposer des dates qui soient réalisables pour les équipes.

Le SE-Unsa soutient les directeurs d'école qui ne pourront tenir ces délais et regrette que cette circulaire ne contribue pas à apaiser un quotidien trop souvent intenable. Le climat scolaire dans les écoles et au sein des équipes risque de se tendre.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Académique, en l'expression de nos respectueuses salutations.

Thierry Graf